



Déclaration Liminaire CSA DU 27/03/2025

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du CSA Local du CP Marseille.
FO JUSTICE, n'a pas fait de déclaration liminaire lors du précédent CSA, car se pose la question de l'intérêt porté aux déclarations liminaires des OS.

Il semble qu'aucune prise en compte de celles-ci ne soit faite, mais surtout, nous donne l'impression de nous répéter à chacune d'elle.

FO JUSTICE tient tout de même au travers de cette déclaration relever et féliciter le travail de tous les acteurs au niveau local, régional et national lors de l'arrivée des stagiaires, surtout concernant les recherches de logements.

Toutefois, nous rappelons que depuis 2018 **FO JUSTICE** n'a jamais cessé d'alerter sur cette situation.

Il a encore fallu « être dans le mur » pour constater la triste réalité de manque de logements.

FO JUSTICE, constate une nouvelle fois que nos dirigeants ont été bien plus préoccupés à se consacrer à des projets « précurseurs » comme certains le disent.

Nous désespérons que **TOUS** : DAP, DISP, Direction prennent en considération notre établissement !
Il serait bienvenu que nos dirigeants ne considèrent plus le CP Marseille, après les autres établissements !
Il serait bienvenu que la DISP ne considère plus le CP Marseille comme son « laboratoire ».

FO JUSTICE vous fait part à nouveau du cadre professionnel défavorable qui impacte la situation personnelle des agents.

Pour exemple non exhaustif : le planning mis en place en ce début d'année pour les QH qui n'est pas respecté et ne respecte pas ce qui a été présenté aux agents et aux OS.

L'épuisement psychologique qu'ils subissent les plonge dans une incertitude totale, trop de troubles dans les pratiques professionnelles, trop de contradictions entre les moyens alloués et les objectifs, parfois même à contre-sens de l'intérêt de l'établissement.

La compétence et la volonté des agents ne suffisent plus pour remédier au bon déroulement de l'activité de notre établissement et du devenir du CP Marseille.

Trop d'opacités en ce qui concerne l'ouverture de B3 qui sera la totalité du CP Marseille.

Aucun retour concernant les différents groupes de travail, l'équipe projet travaille seule sans que nous ayons un véritable retour et sans aucune consultation des personnels et des OS.
Tous les personnels (PS, PA, CDC) sont dans l'incertitude des postes à pourvoir à l'ouverture et les personnels techniques sont dans l'inquiétude de leur devenir.

Plus grave, les structures plus anciennes telles que la structure « appelée » SAS et les UH sont au bord de l'asphyxie et laissées à l'abandon.

En ce qui concerne le CSA de ce jour, nous avons à l'ordre du jour l'approbation du PV du 27/02/2025. Ce PV a été reçu hier 26/03/2025 en fin de matinée. Vous comprendrez que l'approbation ne peut être faite ce jour pour ce qui est de notre organisation syndicale. Nous vous prions de nous excuser. Nous avons certes évoqué ce dysfonctionnement lors d'un précédent CSA.

Il y a encore des améliorations de toutes parts à apporter.

Merci de bien vouloir prendre en compte cette non-approbation.

Les Membres du CSA FORCE OUVRIÈRE JUSTICE CP MARSEILLE

